C'est l'histoire du jeune Gringalet, traitée avec humour et doigté. Excellente pièce interprétée avec tout le talent qu'on connait à la troupe du Théâtre de Lausanne, composée de Blanche Derval, Jacqueline Sauveur, Arielle Audray, Gabriel Cattand, Georges Sellier, Jean Degrave, William Rime et Jean Ayme. Cet ouvrage, qui peut être vu par tous les publics, a eu son heure de célébrité à Paris où il a tenu l'affiche avec 200 représentations. Venez tous au Casino le 5 février ; vous passerez certainement une soirée agréable. Pour la location, voir aux annonces.

Hockey sur glace. — C'est cet après-midi, à 16 h., sur la Patinoire du Locle, que nous aurons l'occasion d'assister à la demi-finale de hockey sur glace, série B, Tramelan I—Le Locle I. Toutes les demi-finales auxquelles l'équipe du Locle a participé ces dernières années se sont toujours jouées sur d'autres patinoires et c'est la première fois que les Loclois joueront une demi-finale chez eux. L'équipe locale ayant reçu une petit leçon jeudi soir, lors de la Coupe des Montagnes neuchâteloises, saura certainement prouver au public qu'elle est capable de faire mieux. Si Le Locle remporte le match cet après-midi, il devra disputer la finale dimanche, contre Gottéron-Fribourg I ou Bienne, deux équipes qui doivent également s'affronter cet après midi. Loclois, travaillez fort et bien et vous arriverez !

Amis de la Nature. — Samedi après midi, cours de fond. Samedi soir, au chalet, causerie sur le ski. Dimanche matin et après-midi, cours de ski.

Rendez-vous à la gare, samedi, à 14 h. 15. Départ pour la Saignotte.

LE LOCLE–LA CHAUX-DE-FONDS

En souvenir de Pierre Ceresole — Suivre les événements de l'heure, c'est réaliser à quel point la bataille de la paix est encore loin d'être gagnée. Et c'est à cette heure précise — heure importante entre toutes — que Pierre Ceresole, l'un des chefs les plus éminents du pacifisme contemporain, a été repris à sa famille, à ses amis, à la cause qu'il défendait avec la conviction que l'on sait. Il nous a semblé qu'un juste hommage devait être rendu à cette grande figure et qu'il était grand temps, pour nous, de tirer la leçon vivante de son exemple. Sous le titre « En Souvenir de Pierre Ceresole », Mlle Hélène Monastier, professeur à Lausanne, donnera deux conférences : à La Chaux-de-Fonds, le lundi 28 janvier, à 20 h., à l'Amphithéâtre du collège primaire, et au Locle, le mardi 29 janvier, à 20 h., à la Salle du tribunal.

Souscription en faveur de «La Sentinelle»

Listes précédentes	Fr. 907.—
C. M., Bâle, 0.95 ; J. S., Berne, 1.45,	2.40
S. G., Les Brenets, 0.45 ; G. A., Chézard, 0.45,	0.90
M. D. C., Genev.-s.-C., 0.45; E. S. L., Granges, 0.90,	1.35
J. H., Le Locle, 0.45 ; W. P., Le Locle, 0 45,	0.90
W. M., Neuchâtel, 0.45 ; L. S., Neuchâtel, 0.45,	0 90
E. B., St-Imier, 1.— ; R. P., Tavannes, 0.45,	1.45
G. S., Ville, 0.45 ; P. R., Bienne, 1.—,	1.45
A. E., Courgenay, 1.— ; F. G., Courtemaiche, 1.—,	2 —
E. G., Courtételle, 0.45 ; G. M., Delémont, 0.45,	0 90
G. F., Le Locle, 0.45 ; R. G., Le Locle, 0 45,	0.90
F. V., Le Locle. 0.45 ; F. C., Moutier, 0 45,	0.90
J. D., Neuchâtel, 3.— ; P. F., Neuchâtel, 0.45,	3 45
B. H., Neuchâtel, 2.90 ; C. P., Porrentruy, 0 45,	3.35
J. S., Reinach 0.45 ; C. O., P. S, Villeret, 7.90,	8.35
L. T., Villers-Fontenais, 0.90 ; G. L., Ville, 0.45,	1 35
E. S., Berthoud, 1 — ; H. L. M, Boudry, 0.50,	1.50
C. A., Le Locle, 2.90 ; C. T., Le Locle, 0.45,	3 35
A. B., Neuchâtel. 0.45 ; P. G., Neuchâtel, 0.45,	0.90
A. F., Renan, 0.45 ; A. B, Yverdon, 3.—,	3 45
A. B., Zurich, 0.45 ; F. H. D., La Coudre, 1.95,	2.40
A. A., Péry, 0.45 ; L. M, Helgisried, 0.45,	0.90
J. M., Le Locle, 0.95 ; A. G., Neuchâtel, 2.45,	3.40
E. M., Neuchâtel, 0.95 ; M. S., St-Imier, 0.95,	1.90
A. T., St-Sulpice, 0.95 ; E. M., Tavannes, 0.45,	1.40
M. C., Tramelan, 0.45 ; J. H, Tramelan, 0.95.	1.40
F. B., Winterthour, 4.— ; A. M. Le Locle, 2.90,	6.90
G. R., Neuchâtel, 0.45 ; C. P., Reconvilier, 0.45,	0.90
R. G., Villeret,	0.45
Total	Fr. 966.40

LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général

Notre autorité législative était convoquée, hier soir, à 18 h., mais les débats ne purent commencer qu'à 18 h. 32, le quorum nécessaire pour siéger valablement n'étant pas atteint. Cela veut dire que sur 41 conseillers généraux élus régulièrement pour diriger les affaires de la cité, il s'en trouve vingt pour ne pas prendre au sérieux les obligations de leur mandat. Il reste à savoir ce qu'en penseront les mandants.

Lorsque, avec une bonne demi-heure de retard, le secrétaire peut procéder à l'appel, l'Hôtel communal est fortement secoué par la secousse sismique qui s'est produite hier soir sur le pays. Nos élus se regardent et les lustres de la salle se balancent au gré du séisme. On aborde enfin l'ordre du jour. Il s'agit du régime qui sera fait aux fonctionnaires communaux en 1946. Nous avons publié, jeudi, les considérants du rapport établi par le Conseil communal. Nous n'y reviendrons pas. Au cours de la discussion générale, M. André Corswant (pop.) se déclare heureux des améliorations apportées au personnel administratif et estime que la solution proposée par l'autorité exécutive est heureuse. Toutefois, l'orateur constate que la Ville du Locle payera une allocation pour enfant de 30 fr. Peut-on en faire de même chez nous ?

M. Albert Haller (rad.) estime que les fonctionnaires dont la femme travaille devraient recevoir les mêmes allocations que leurs collègues.

M. Pierre Haefeli (Rass.) trouve le système des allocations quelque peu compliqué. Elles doivent être suffisantes pour éviter le versement d'allocations saisonnières en cours d'exercice. M. Graef (Rass.) s'oppose à la proposition Haller, de même que M. Steiger (pop.), qui estime normal d'assimiler les fonctionnaires dont la femme travaille à des célibataires.

René Lauener, directeur des finances, répond aux interpellateurs. A M. Corswant il déclare que la Ville du Locle s'était engagée, ainsi que le mentionne le rapport, à présenter des propositions identiques, ceci du reste en accord avec les représentants du personnel. Au dernier moment, nos voisins ont changé d'idée, ce qui est regrettable, car la Confédération ne verse, elle, que 40 fr. par an et par enfant. Concernant le travail des femmes, le Conseil communal maintient son point de vue, car nombre de femmes de fonctionnaires ne seraient pas obligées de travailler, et en général, celles d'entre elles qui travaillent n'ont pas d'enfant. Si le système semble quelque peu compliqué, il est néanmoins plus juste et permettra une adaptation plus facile des salaires au moment voulu.

Ces renseignements rencontrent l'approbation générale et le conseil vote, à l'unanimité des 21 membres présents, l'arrêté suivant :

Des allocations de renchérissement sont accordées pour l'année 1946 aux ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Administration communale, ainsi qu'aux surnuméraires occupés à titre permanent.

Ces allocations, payables à la fin de chaque mois, sont déterminées comme suit :

a) Allocation de base : célibataire, veuf et divorcé, 75 fr. ; marié, veuf ou divorcé ayant un ménage, 100 fr. ; par enfant âgé de moins de 20 ans, 26 fr. 25.

b) Un complément représentant le 7 % du traitement ou gain légal au 1er janvier 1946.

Les allocations totales, sans celles pour enfants, ne pourront être inférieures à 1620 fr., si le titulaire est marié, et à 1200 fr., s'il est célibataire.

Un crédit de 280.000 fr., représentant le complément nécessaire aux montants prévus au budget de 1946 dans les différents chapitres pour les allocations de renchérissement, est accordé au Conseil communal.

Le conseil prend connaissance de l'invitation de la Chorale ouvrière l'Avenir, qui fêtera prochainement son cinquantième anniversaire, et la séance est levée à 18 h. 50, tandis que les lustres de la salle, incapables de retrouver leur stabilité, continuent à se balancer. *H. J.*

Vers la création d'une société immobilière

Hier, une importante séance convoquée par le Conseil communal réunissait un certain nombre de personnalités de notre ville, en vue d'examiner l'épineux et urgent problème du logement en notre ville.

Il semble que les efforts entrepris pour favoriser et hâter la construction d'immeubles locatifs aboutiront à la création d'une société anonyme qui entreprendrait la construction d'une centaine de logements.

Nous reviendrons en détail sur cette importante question dans notre prochaine édition.

Le tremblement de terre en ville

La secousse sismique a été vivement ressentie hier soir dans toute la ville. Le Conseil général, qui siégeait, a été surpris dans ses délibérations, alors que partout on signale des incidents qui n'ont heureusement ni gravité ni importance.

Dans les établissements publics, la vaisselle et les flacons du comptoir se mirent à danser sérieusement un peu partout. Les horloges de la gare se sont arrêtées.

Dans quelques magasins, il y eut de légers dégâts et des suspensions électriques sont tombées.

On nous signale qu'un groupe de quatre personnes, qui se dirigeaient vers la ville, venant du Village nègre, ont été projetées à terre. Ailleurs, on nous dit que de petits enfants qui venaient d'être mis au lit furent pris de panique en appelant : « Maman ! maman ! »

Un autre de nos abonnés nous affirme qu'en se rendant à son travail hier matin, avant 6 heures, il a nettement aperçu une forte lueur verte qui disparut aussitôt. Croyant qu'il s'agissait d'un météore, notre abonné nous demande s'il doit rapprocher ce phénomène du tremblement du soir. Nous avouons bien humblement notre incompétence.

Des cheminées démolies et d'autres dégâts

Plusieurs immeubles ont été si ébranlés que les cheminées ont purement et simplement donné leur démission. Ce sont celles de Parc 33, Parc 16, Collège 20 et Ronde 19. D'autre part, les Magasins Au Printemps enregistraient un certain nombre de dégâts, particulièrement au rayon de la vaisselle.

Mot de la fin

— Sais-tu ce que c'est, papa ? demande un gosse à son père.

— Un tremblement de terre, répondit le père encore tout ahuri par la secouse ressentie.

— Mais non. Ce matin, à 5 h. 50 et quelque chose, les habitants de la terre ont envoyé un message à la lune. Et, maintenant... c'est la lune qui répond. Voilà tout !

Pharmacies d'office

La Pharmacie Descœudres, rue Numa-Droz 89, sera ouverte dimanche 27 janvier et assurera le service de nuit pendant la semaine

L'Officine No 2 des Pharmacies coopératives, rue de la Paix 72, sera ouverte dimanche, de 9 h. à midi.

Cultes du dimanche 27 janvier

Eglise réformée évangélique. — 9 h. 30, cultes avec prédication : au Grand Temple, M. H. Haldimann ; au Temple indépendant, M. P. Primault ; au Temple de l'Abeille, M. L. Secrétan ; à l'Oratoire, M. H. Rosat.

11 h., cultes pour la jeunesse (catéchisme) : au Grand Temple, au Temple indépendant et au Temple de l'Abeille.

11 h., école du dimanche : dans les Collèges de la Charrière, de l'Ouest, Primaire, à Beau-Site, à la Croix-Bleue, à la Cure à l'Oratoire et au Sentier.

Les Eplatures : 9 h. 15, culte avec prédication, M. M. Perregaux ; 10 h 45, catéchisme.

Eglise catholique chrétienne (Chapelle 7). — 8 h., messe ; 9 h. 45, grand-messe ; 11 h., messe des enfants.

COMMUNIQUÉS

Cette rubrique n'émane pas de la rédaction, qui n'en assume pas la responsabilité

Match au loto. — Dimanche 27 janvier, de 16 à 24 heures, à la Brasserie de la Serre, 1er étage, organisé par la Société canine.

Hockey sur glace. — Les finales romandes de série A, entre Château-d'Oex, Viège et La Chaux-de-Fonds, qui doivent avoir lieu en notre ville, ont été renvoyées à huitaine.

Par contre, le H.-C. local rencontrera, dimanche matin 27 crt., à 10 h. 45, sur la Patinoire communale, la très dangereuse équipe du H.-C. Reuchenette. Le match sera très animé, car l'équipe invitée cherchera sans doute à se venger de son échec en championnat. A tous, rendez-vous à la patinoire, dimanche matin.

Dans nos cinémas

« Le Roi des Resquilleurs » à la Scala. — Le plus gros succès de fou rire avec Rellys dans le nouveau « Roi des Resquilleurs », le spectacle le plus amusant. C'est un succès sans pareil, où Jean Tissier, Suzanne Dehelly, Jeannette Bati rivalisent de verve, d'humour et d'entrain. Une bombe hilarante.

Au Capitole, « Sherlock Holmes à Washington » et « Le Fils de la Prairie ». — Espionnage, aventures, mystère avec « Sherlock Holmes à Washington », le film d'action aux mille péripéties dramatiques, où les coups de théâtre succèdent aux coups de théâtre. En complément : « Le Fils de la Prairie », un trépidant Far-West. (Versions originales sous-titrées.)

« Marie-Louise » au Rex. — « Marie-Louise », le plus émouvant des films suisses, œuvre profondément humaine, page sublime de notre histoire. Une bande qui laisse une impression bienfaisante et durable.

CONVOCATION

Vieille Garde! — Cet après-midi, à 15 heures, Maison du Peuple, assemblée générale.

Ce soir, à 19 h. et demie, souper au restaurant.

BRÈVES INFORMATIONS

L'autorail assurant le service entre Palerme et Trapani a été attaqué par des bandits, qui ont dévalisé les voyageurs.

— Le Comité national exécutif du Parti travailliste britannique a voté une résolution approuvant entièrement l'attitude d'Ernest Bevin condamnant le régime de Franco en Espagne.

— En Grèce, le Syndicat des cheminots a proclamé la grève. Le personnel demande une augmentation de salaires de 100 %.

— A Rome, l'administrateur du journal « La Capitale », a vendu au marché noir les stocks de papier et pris la fuite en emportant plusieurs millions de lires.

— Grâce à de récentes arrivées de caoutchouc, la grande fabrique milanaise Pirelli a pu reprendre la fabrication de pneus sur une vaste échelle.

Le temps qu'il fera aujourd'hui

Ciel serein en montagne, dès 900 mètres d'altitude. Couvert sur le plateau, s'éclaircissant au cours de la journée.

IMPRIMERIE COOPERATIVE. La Chx-de-Fds